

Fonctionnement des structures jeunesse Centre Prévert et Maison de l'Amitié

Votre enfant doit se présenter avec sa carte systématiquement.

PERIODES DES VACANCES

Les structures accueillent des jeunes **de 11 à 17 ans**, sectorisées en 11-14 et 15-17.

Les horaires d'accueil sont les suivants du lundi au vendredi :

- 10h à 12h.
- 14h à 16h pour les activités sur place (centre de loisirs).
- 16h à 16h30 goûter
- Et jusque 18h dans le cadre des sorties.
- 16h30 à 19h en accueil temps libre.
- Le samedi de 14h à 18h en accueil temps libre.

Si votre enfant souhaite participer aux activités, il devra être présent à 10h et à 14h (au-delà d'un retard de 15 minutes, l'équipe pédagogique est en droit de refuser le jeune) et **ne pourra repartir avant la fin de l'activité** (12h ou 16h ou 18h). Si votre enfant repart seul vous devez le préciser sur la fiche d'inscription.

Pour l'accueil foyer de 16h30 à 19h, votre enfant peut venir ¼ heure ou plus et repartir à tout moment.

PERIODES SCOLAIRES

Les structures accueillent les jeunes :

- Du lundi au vendredi en accueil temps libre de 17h00 à 19h30 pour les **11-17 ans**.
- Le samedi de 14h à 18h en accueil temps libre pour **les 11-17 ans**.
- Le mercredi de 14h à 16h (centre de loisirs) et jusque 18h pour les sorties, pour **les 11-17 ans**.
- **Votre enfant ne pourra repartir avant la fin de l'activité.**

Je soussigné, M. ; Mme représentant légal de l'enfant certifie avoir pris connaissance du présent règlement en date du Et en accepte les termes. De plus, j'accepte le fait que mon fils, fille, participe aux sorties et qu'il, elle, utilise les transports en commun ou véhicules de la structure d'animation conduit par un animateur.

Signature du représentant légal.

Signature de l'enfant.